



Accès aux médicaments Position et propositions Ligue

23 septembre 2016

Pr Claudine Bergoignan-Esper

Un pré requis :

- Les médicaments ne seront jamais des produits de consommation comme les autres ;
- Règles particulières nécessaires ;
- N'hésitons pas à changer le droit si besoin.

Position et propositions de la Ligue

Première règle : une équité d'accès pour les personnes malades dont l'état justifie la prescription.

- Un principe législatif ;
- Des observatoires indépendants.

Position et propositions de la Ligue

Deuxième règle : le prix.

- Un prix juste, correspondant au coût réel ;
- Un prix transparent et expliqué dans sa décomposition.

Position et propositions de la Ligue

Troisième règle : une transparence également dans les liens entre acteurs.

- L'intégration claire du CEPS dans les règles du code de la santé publique intitulées «Liens d'intérêt et transparence» ;
- La présence de déontologues ;
- L'accent mis sur la suppression de tous conflits d'intérêts pour les décideurs des établissements de santé ;
- Une formation adaptée des médecins.

Position et propositions de la Ligue

Quatrième règle : la prescription.

- La plus juste possible ;
- La mise en place de registres avec suivi des prescriptions par des instances indépendantes.

Position et propositions de la Ligue

Cinquième règle : l'installation d'une meilleure démocratie par la participation des représentants des usagers au CEPS.

- Alignement de cette instance sur ce qui est maintenant la norme en matière de santé.

Conclusion

A cela, il faut ajouter :

- **Un contrôle parlementaire périodique ;**
- **Une coopération internationale.**